

Pour toute correspondance :
CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE
Société de Courtage d'Assurances **07 024 000**
SERVICE DER/ASS/SAS
11 AVENUE ELISEE CUSENIER
25084 BESANCON CEDEX 9

N° Tél. gestion : **03 84 24 30 30**
AGENCE ASSURANCES AGRI PRO
du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00

N° Tél. sinistre : **0 800 810 812** 

BESANCON, le 14/12/2024

M. RAGUIN BRUNO
17 RUE DES CHAMPS MOREAUX
21121 DAIX

Avis de renouvellement de vos contrats professionnels au 01/01/2025

Cher Client,

Vous trouverez ci-après une synthèse des principaux éléments de vos contrats professionnels renouvelés au 01/01/2025.

Si vous souhaitez recevoir l'avis de renouvellement détaillé d'un ou plusieurs de vos contrats, ou nous signaler toute modification, vous pouvez contacter le service gestion au numéro indiqué ci-dessus.

En vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Guillaume ORECKIN
Directeur Général de Pacifica

02 Janvier 2025
PRELEVEMENT
0213848 CREDIT AGRICOLE FRANCHE-
-107,58 €
CREDIT AGRICOLE ASSURANCE MULTIRISQUE PRO -ECHEANCE 01/2025 COTISATION
DU CONTRAT PACIFICA 8679229907
0000000000000000000000007321648907PCK
FR18ZZZ203483
000713190023907

<i>Informations générales</i>

Entité Professionnelle : N° 264965EXP907, M. RAGUIN BRUNO

Activité Principale : PROF. LIBERALE ET SERVICE (HORS MEDICAL)

LA MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE (Contrat n° 8679229907)	
Caractéristiques du risque	
Adresse du risque : 17 RUE DES CHAMPS MOREAUX 21121 DAIX Statut du souscripteur : Propriétaire-Copropriétaire (exerçant l'activité) Détail de l'activité principale : Formation en entreprise et professionnelle. Vous n'employez aucun salarié	
Garanties acquises	
Formule d'assurance choisie : INITIALE Les garanties de base : RC professionnelle Assistance Les garanties en option : Protection juridique : 50 000,00 € Les garanties sont revalorisées en fonction de l'indice FFB : 178,70.	
Nos conseils prévention	
- Un incendie sur trois est d'origine électrique et ce type de sinistre est souvent lourd de conséquences : pour les éviter, il est indispensable, et même règlementaire d'équiper vos locaux d' extincteurs en plus de la vérification annuelle de votre installation électrique - Pour limiter les mises en cause de votre entreprise, faites appel à un conseil extérieur - avocat, juriste - ou à votre syndicat professionnel pour la rédaction de vos contrats , sauvegardez les données sur différents serveurs, négociez en cas d'erreur ou de retard .	
Franchises	
100 €	
Cotisation annuelle TTC	
Cotisation annuelle de référence HT dont protection juridique dont cotisation HT soumise à TVA Taxes annuelles TVA (Taux 20,00 %) Cotisation annuelle TTC	95,54 € 67,55 € 4,24 € + 11,19 € + 0,85 € = 107,58 €
Conseils prévention	
En cas de risque météorologique, vous bénéficiez avec votre contrat d'alertes par SMS vous permettant d'accéder à des conseils de prévention pour vous protéger, ainsi que vos proches. Pour renseigner ou modifier votre numéro de téléphone mobile contactez votre conseiller ou rendez-vous dans votre espace en ligne sécurisé.	